

Usines à gaz

par Renaud Bécot

En prenant pour objet d'étude le « brouillard de la Meuse » de 1930, Alexis Zimmer revient sur les conséquences sanitaires de ce désastre, qui furent à l'origine de réflexions menées, dans les années suivantes, par différentes institutions au niveau local et international.

*Recensé : Alexis Zimmer, **Brouillards toxiques. Vallée de la Meuse, 1930, contre-enquête**, Bruxelles, Zones Sensibles, 2016.*

Servi par une écriture élégante et un remarquable corpus de photographies, cet ouvrage revient sur le « brouillard de la Meuse ». À l'automne 1930, cette vallée industrielle de Belgique fut plongée dans d'épais nuages, lesquels provoquèrent des troubles respiratoires et un pic de mortalité inhabituel parmi la population. Cet épisode est connu par l'historiographie, en particulier parce qu'il nourrit une préoccupation des administrations publiques, en particulier dans les territoires exposés à la présence envahissante de l'industrie¹. Dans cet ouvrage, tiré d'une thèse en histoire des sciences, Alexis Zimmer offre une étude approfondie de ce « brouillard de la Meuse » et comble un point aveugle dans l'histoire des nuisances industrielles². L'ouvrage est toutefois porté par une autre ambition : l'auteur entend démontrer « l'ordinaire d'un désastre » (p. 25) que les commissions d'enquête des années 1930 s'étaient évertuées à construire comme une parenthèse rapidement close.

1 Stéphane Frioux, *Les batailles de l'hygiène. Villes et environnement de Pasteur aux Trente Glorieuses*, Paris, PUF, 2013, p. 42.

2 Pour une synthèse, François Jarrige et Thomas Le Roux, *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Le Seuil, 2017.

La condensation d'un siècle d'industrialisation

Continuité et enchevêtrement, ligne ininterrompue de constructions, d'habitations et d'industries, cette portion de la vallée fut, au cours du siècle qui précéda la catastrophe de 1930, le théâtre d'une *accumulation* industrielle sans précédent. (p. 97)

L'événement est relu comme l'issue d'un processus séculaire, constitué par une série de décisions ancrées dans l'histoire économique et politique de la Belgique. À l'instar de la plupart des pays européens, l'industrialisation belge se fonde prioritairement sur le recours à l'hydraulique jusque dans les années 1830³. Toutefois, au lendemain de la restauration d'un Royaume uni des Pays-Bas (1815), la monarchie orange facilite l'installation d'entrepreneurs britanniques. En Belgique, les frères Cockerill participent ainsi à l'acculturation des machines à vapeur et contribuent à renforcer une mutation du système énergétique vers l'usage croissant du charbon.

L'indépendance de la Belgique (1830) accentue l'entrée de ce territoire dans l'ère des énergies fossiles. L'auteur offre une relecture stimulante de la manière dont cette « révolution libérale » se traduit par un bouleversement matériel du paysage. Avant 1855, plus de 3000 kilomètres de rail maillent le territoire belge : non seulement ce réseau « fonde infrastructurellement un nouvel ordre économique » (p. 101), mais il représente « le pendant matériel à la constitution libérale » (p. 103).

Dans la vallée de la Meuse, la compagnie de la Vieille-Montagne profite de son insertion dans ces réseaux façonnés par l'économie fossile. Fondée en 1837, cette entreprise productrice de zinc est fréquemment la cible des protestations des habitants au cours du XIXe siècle. Lorsque survient le brouillard en 1930, la concentration industrielle est telle que 10 000 tonnes de charbon seraient consommées chaque jour dans la vallée de la Meuse (p. 75) ; les industries rejetant quotidiennement 20 000 tonnes d'anhydride carbonique et 50 000 tonnes d'azote de combustion (p. 64-65).

Et l'auteur de conclure :

désormais s'émanciper suppose une consommation massive d'énergie fossile.

Toutefois, l'usage de ces données reste subordonné à un projet historiographique bien maîtrisé. Alors que les grands récits de l'Anthropocène érigent la quantification des nuisances en données fondamentales pour définir la nouvelle ère géologique et historique, cette démarche cliométrique est mise à distance. L'auteur rappelle combien l'obsession quantificatrice fut solidaire de l'élaboration de procédures de compensations financières des dommages écologiques. Celles-ci fondèrent « la croyance en la mesurabilité et la

3 Andreas Malm, *Fossil Capital. The Rise of Steam Power and the Roots of Global Warming*, London, Verso, 2016.

quantification possibles de ces dégâts, alors même qu'ils altéraient les socialités, les environnements, les sols, les eaux, les airs et les corps dans des proportions qu'aucun calcul ne réussirait à subsumer » (p. 218).

Légitimer les nuisances

L'articulation est étroite entre ce phénomène de dépendance lié à l'édification de vastes infrastructures et la genèse de processus légitimant cet ordre économique : un « nouveau monde, a fortiori industriel, ne tient qu'à l'entretien et aux coups de force répétés » (p. 131). Jean-Baptiste Fressoz, déjà, pensait la modernité « comme une somme de petits coups de force, de situations imposées, d'exceptions normalisées »⁴. De manière plus générale, *Brouillards toxiques* s'inscrit dans une historiographie enrichissant notre connaissance de l'ingéniosité déployée pour légitimer l'industrialisation en dépit de ses nuisances⁵.

Des dispositions juridiques accompagnent l'entrée dans l'ère des énergies fossiles. D'une part, le royaume restauré maintient l'application de la loi napoléonienne du 21 avril 1810 sur les mines (devenant « biens nationaux »), qui autorise l'État à choisir les exploitants du sous-sol selon leurs capacités financières (p. 88). D'autre part, en 1836, la loi belge traduit le décret napoléonien de 1810 sur les ateliers incommodes et insalubres : en soumettant ces établissements à l'autorisation administrative préalable, cette réglementation légitimait la présence de l'industrie et contribuait à la soustraire aux protestations des riverains⁶. En cela, la législation crée « une certaine irréversibilité de l'implantation industrielle » (p. 124).

L'arsenal juridique se prolonge par une transformation des instances de légitimation des savoirs sur les nuisances. Dès le premier XIXe siècle ainsi les médecins et les chimistes se succèdent pour réfuter l'impact sanitaire des émanations chimiques, sinon pour louer leurs bienfaits. Certains affirment ainsi la vertu épurative des fumées industrielles (p. 137), tandis que Hyacinthe Kuborn, alors président de la Société royale de médecine, soutient en 1866 que les quartiers exposés aux vapeurs de la chimie seraient moins affectés par le choléra (p. 160).

Largement aiguillée par la Société royale de médecine, la production du savoir sur les nuisances est rodée lorsque survient le brouillard. En décembre 1930, lors de son voyage

4 Jean-Baptiste Fressoz, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Le Seuil, p. 16.

5 Sur ce point, l'ouvrage est complémentaire de Thomas Le Roux, « L'émergence du risque industriel (France, Grande-Bretagne, XVIIIe – XIXe siècle) », *Le Mouvement Social*, n° 249, 2014 ; Thomas Le Roux (dir.), *Risques industriels. Savoirs, régulations, politiques d'assistance, fin XVIIe – début XXe siècle*, Rennes, PUR, 2016.

6 Sur les conditions d'élaboration de ce décret, Geneviève Massard-Guilbaud, *Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914*, Paris, EHESS, 2010 ; Thomas Le Roux, *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011.

compassionnel, la Reine annonce la formation d'une commission d'enquête. Or, dans la foulée des enquêtes menées par l'administration des Mines, la commission conclura au caractère exceptionnel du brouillard.

Après le brouillard, les experts rassurent. Ils prennent soin de distinguer les circonstances dans lesquelles des émanations sont susceptibles de devenir dangereuses, des circonstances dont il convient de ne pas s'inquiéter. (p. 52)

Tout en adoptant cette catégorie extensive de « l'expert », Alexis Zimmer suggère des nuances parmi ces prétendants à l'expertise. Dès la survenue du brouillard, Jean Firket (médecin, chargé d'une instruction judiciaire) et Vincent Firket (ingénieur des mines, chargé d'une enquête par le Ministère de l'Industrie) livrent deux interprétations dissonantes. Alors que le second impute la cause du brouillard au caractère exceptionnel des conditions météorologiques et se désintéresse de l'impact sanitaire, le premier mène des autopsies sur les individus décédés afin de déceler des traces toxiques. En 1958, devenu directeur du centre anticancéreux de Liège, Jean Firket remobilisera ses recherches pour étudier les cancers du poumon (p. 222). La préoccupation médicale pour les effets sanitaires des fumées se retrouve à plusieurs occasions, ainsi lorsque les riverains s'emparent de statistiques pointant la plus forte mortalité lors d'épidémies de choléra dans des quartiers exposés aux nuisances (p. 120). Ces indications éclairent la manière dont l'hygiénisme occulta les effets délétères de l'industrie, en mobilisant la chimie au détriment des savoirs médicaux⁷.

Des corps inassimilables

L'appréhension du brouillard de la Meuse de 1930 par ces experts se comprend à la lumière des mutations survenues dans la production de connaissances à l'heure de l'industrialisation. L'auteur rappelle que la médecine néo-hippocratique du XVIII^e siècle considère l'air comme « une sorte de fluide élémentaire », dont la conservation est essentielle à l'hygiène publique (p. 150). Or, dans les premières décennies de l'ère industrielle, cette catégorie est contestée par certains chimistes qui, tels Lavoisier, Chaptal ou Guyton de Morveaux, participent économiquement à l'expansion de la chimie⁸. L'air est désormais présenté comme un composé de substances chimiques. Or,

si nommer, classer, ordonner c'est faire exister autrement, cette nouvelle nomenclature est une proposition décisive pour une nouvelle appréhension du monde. Et quelque chose du

7 Christopher Sellers, « À l'aube du risque moderne : comment les régimes du risque sont devenus industriels », Thomas Le Roux (dir.), *Risques industriels. op. cit.*

8 Sabine Barles, *La ville délétère : médecins et ingénieurs dans l'espace urbain (XVIII^e - XIX^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1999.

brouillard de 1930 devient possible : sa traduction chimique, soit la liste des substances respirées par les victimes. (p. 153)

Cette nouvelle conception de l'atmosphère est pourtant marquée par une incapacité à penser les dommages infligés aux corps humains et à intégrer la parole profane sur ces dommages. Ainsi, dans les conclusions de l'enquête menée par les ingénieurs des mines, Alexis Zimmer relève que

la différence entre inconfort et dommage, impression et réalité, incommodité et insalubrité, est le signe d'une dépossession (...). Pour les experts, un corps sensible, un corps parlant est un corps qui se leurre. Un bon corps (...) est un corps abstrait, un corps réduit à son anatomie ou à certaines de ses fonctions physiologiques ou, comme en attestent les autopsies, un corps mort. (p. 55)

L'auteur retrace la genèse de cette défiance. Dès le début de l'industrialisation de la vallée de la Meuse, les pétitions des riverains se multiplient. Pour faire face, le bourgmestre de Liège réunit une commission médicale, dont les conclusions identifient les effets sanitaires des émanations... pour mieux en nier les conséquences humaines. Au début du XXe siècle, les brouillards récurrents s'accompagnent du constat selon lequel les nuisances affectent d'abord les animaux. En 1911, lors d'un brouillard, les vétérinaires constatent une épizootie décimant jusqu'à 10 % de certains cheptels (p. 190), sans évoquer les incidences humaines. Au fil du siècle, les enquêtes alimentent ce sentiment d'un « exceptionnalisme anthropologique » : l'humain échapperait aux maux trop ordinaires des autres espèces vivantes, animales ou végétales (p. 117).

Pourtant, au sein de disciplines qui ne se trouvent pas au cœur de la hiérarchie scientifique de l'ère industrielle, certains lancent l'alerte. Dès 1880, la Société royale d'horticulture de Londres inventorie les effets des brouillards sur les végétaux (p. 181). À l'échelle locale, au milieu du XIXe siècle, les habitants constatent la dégradation de la qualité des récoltes de pommes de terre, dont ils attribuent la responsabilité aux industries polluantes. Leurs plaintes mènent le pharmacien Léon Peeters à enquêter sur cette « maladie de la pomme de terre », débouchant sur la publication d'une brochure « dédiée au peuple, dans l'intérêt du malheureux ». En identifiant la responsabilité industrielle, l'enquête de Peeters renforce des protestations violentes à l'été 1855 : la troupe est mobilisée face aux riverains réunis derrière le slogan « à bas les cheminées ! », la répression conduisant à la mort de deux émeutiers (p. 122-125).

Confrontés quotidiennement aux nuisances dans et hors de leur travail, les ouvriers des industries sont les plus exposés aux risques. Ce sont également sur eux que se tournent les regards des chimistes et des médecins préoccupés par les effets sanitaires de l'industrialisation, non tant pour déceler les pathologies qui affectent les corps au travail que pour déterminer les conditions propices à l'amélioration de la productivité. Les premières enquêtes sur les conditions de vie et de travail des classes ouvrières belges sont initiées à partir de 1843. Ces écrits insistent sur le fait que « les maladies qui accablent la classe ouvrière ne prennent pas toujours naissance dans la profession où elles se montrent » (cité p. 165).

Tant dans les questionnaires déployés que dans les conclusions avancées, ces enquêtes reflètent l'influence acquise par les tableaux de Villermé, portant l'attention vers le comportement individuel des ouvriers et vers les facteurs extra-professionnels pour expliquer la survenue de maladies. Cette approche s'affirme non seulement avec l'autonomisation d'un courant d'hygiène industrielle dès la décennie 1860, mais surtout avec la formation des premières institutions publiques régulant le travail en Belgique (Conseil de l'industrie et du travail en 1887, Conseil supérieur du travail en 1892). À l'instar de leurs voisins français⁹, les tenants de ce courant « accompagnent le déploiement industriel » :

les hygiénistes énumèrent la somme des éléments supposés pathogènes, non pour nier leur présence — leur regard ne manque rien du tableau qu'ils esquissent — mais pour nier leur influence sur la santé des ouvriers. (p. 166)

Cette réticence à envisager les effets délétères sur les corps, dans et hors les activités productives, conduit à penser la gestion de la catastrophe plutôt que sa prévention. En 1933, la population liégeoise est conviée à des essais de défense passive contre la guerre chimique et dans les situations où « des villes ou contrées seraient menacées par des émanations délétères » (p. 205). Une série de photographies aussi éloquents que martiales suggère finalement l'incapacité des autorités à penser la régulation des nuisances industrielles autrement qu'au prisme de la catastrophe déjà survenue (p. 206-209).

Au bout de cette promenade toxique, le lecteur sort convaincu que le brouillard de 1930 n'est ni un phénomène extraordinaire, ni limité aux clusters industriels d'outre-Quévrain. L'épisode qui fournit le prétexte au récit permet d'éclairer les conditions propices à l'avènement de l'expansion industrielle, en dépit de ses nuisances. Dans le contexte des sociétés européennes engagées dans un processus de désindustrialisation depuis 4 décennies, Alexis Zimmer jette une lumière crue sur l'héritage toxique qui continue de marquer ces sociétés, rappelant que les maladies respiratoires provoquent 7 millions de morts prématurées chaque année et une vulnérabilité croissante aux maladies cardio-vasculaires. « Nous ne sommes pas tout à fait sortis du brouillard de 1930 » (p. 32).

Publié dans lavedesidees.fr, le 19 avril 2018.

⁹ Caroline Moriceau, *Les douleurs de l'industrie. L'hygiénisme industriel en France, 1860-1914*, Paris, EHESS, 2009.